

**Compte rendu – Conseil de Quartier La Plaine Santy**  
**20 septembre 2022 – 18h00**  
**Présentiel et visio**

15 présent.e.s

3 excusé.e.s

Accueil du maire d'arrondissement : Olivier Berzane qui rappelle que le conseil de quartier doit faire des propositions pour une vraie vie de quartier avec tous les habitants. Il se réfère à la charte des conseils de quartier qui préconise un travail collégial.

#### ECHANGE SUR LE FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

Le CdeQ n'est pas un lieu où les habitants viennent écouter les élu.e.s. Le but est de faire vivre son quartier

Instaurer des commissions thématiques serait intéressant

Plusieurs réflexions des participants :

Déçu, on ne mène rien jusqu'au bout, on aborde seulement

On pose de nouveau des problématiques non résolus depuis des années

On fait venir des adjoints ou des intervenants (ex circulation, propreté...) mais pas de suite

Les présentations ont leur intérêt pour être informé des nouveautés ex TZCLD

Des propositions sont faites mais ne sont pas reprises, n'aboutissent pas, c'est ce qui s'est passé sur la place Général André

Un participant : « La réunion sécurité a été inutile, il a été dit *la police n'est pas là pour créer des troubles plus forts que ceux qui existent*

Réponses d'autres participant.e.s, bien d'autres propos ont été tenus (cf compte-rendu 29/03/2022)

#### SUR LES PROBLEMES DE CIRCULATION

La mise en sens unique de la rue Thénard n'est pas une mauvaise chose mais non-respect du code de la route

Trop de circulation rue Guérin et vitesses excessives

Réponse O.B. : Il y a une vue d'ensemble, on mesure l'évolution, il faut du temps pour faire changer les usages

Réunion publique Stéphane Coignet, attention de ne pas reporter la circulation sur Auguste Guérin

Chicane mal placée, les véhicules de chantier ne peuvent plus passer

Accès à l'école Jean Macé : Le but est de piétonniser les entrées des écoles, c'est déjà fait pour plusieurs écoles dans le 8<sup>e</sup>, pour Jean Macé c'est plus difficile. Contrairement à ce que pensent certain.e.s, la sortie sur le domaine public n'est pas de la responsabilité des directeurs d'école.

Organisation des parents possible pour créer un pédibus

Aménagement de la place général André, pas de grands travaux possibles dans un avenir proche

Sur la place général André, un panneau est à replacer depuis les travaux de remplacement de la borne-fontaine

La place Bourdarias est elle aussi à aménager, projet déposé au BUPA

Sur l'avenue Paul Santy, un tourne à gauche manque (??? Signalement de M. Abdellaoui)

Pas d'intervention massive sur l'avenue Paul Santy, son avenir n'est pas déterminé, pas de pose de dos d'âne ou ralentisseurs programmée

Divers points sécurité à revoir

- Trottoirs rue Florent trop étroits
- Passage piétons rue Maryse Bastié/rue Paul Santy dangereux
- Stationnement de poids lourds sur terre-plein avenue Paul Santy verbalisations

#### VEGETALISATION INSUFFISANTE

Le phénomène îlot de chaleur est souligné par plusieurs intervenants

#### LA SECURITE

Echange sur le nombre de caméras

- Il y a des caméras, le 8<sup>e</sup> arrondissement est celui qui en a le plus
- Nombreuses vidéo-verbalisations plus de 1 500
- Audit commandé
- Seuls les OPJ (officiers de police judiciaire) sont habilités à visionner les images
- Pas de laxisme

N° PC police municipale 04 72 10 39 00, conseil l'enregistrer sur son téléphone

Effectif policiers municipaux

- 300 actuellement
- Objectif 360

La fontaine sur la place Jean Macé amène des usages abusifs, à dénoncer à la police

#### DES AMÉNAGEMENTS PROGRAMMÉS

- Devant stade Bazovet
  - Lutte contre les mauvais usages, barbecues...plusieurs passages en maison de justice
  - Quelques places de stationnement seront maintenues pour usagers du centre médical
  - Des aménagements « fitness » en direction des jeunes sont prévus
- Devant stade Vuillermet
  - Projet déposé par un promoteur, stoppé
  - Intérêt public privilégié : réparation cycles
  - Le FCL est associé, notamment pour déterminer le nombre de places de stationnement à sauvegarder
  - Horaires de l'éclairage du stade à vérifier

#### DÉCHETS ET PROPRETÉ

- -composteur individuel fourni sur demande à la métropole
- Composteurs collectifs gérés par des associations : sur notre quartier au Centre Social Gisèle Halimi et au jardin pré Santy
- A l'avenir bornes à compost comme dans le 7e actuellement
- Le rythme de ramassage ordures ménagères n'a pas été diminué contrairement à ce que disent certains
- Le ramassage des encombrants est un gouffre financier
- Les dépôts sauvages sont à signaler par la plateforme Toodego
- Sur le quartier Mermoz un local géré par des jeunes du quartier pour apporter un service de proximité a été expérimenté, échec les habitants n'y viennent pas
- Les bennes, ce n'est pas une solution miracle, elles sont utilisées par des professionnels qui échappent ainsi à leur filière obligatoire, encombrants autour des bennes

#### ANIMATION, CRÉER UN CŒUR DE QUARTIER

- La structuration des commerçants en collectif serait bénéfique
- Manifestation pour le 8 décembre, impossible ; dans le cadre du plan Vigipirate réservé aux lieux délimités
- Travailler à l'installation d'un Food truck, initiative d'habitants possible
- Organiser une fête, un partenariat avec un centre social ou une association serait pertinente
- Manque de commerces, rôle de la puissance publique limité
- Commerce en RDC d'immeubles d'habitation ne peut être imposé partout
- Un café existe à côté de la Miecyclette n'est pas très fréquenté
- Réglementation concernant la distance école café à vérifier
- Conclusion le désir de faire de la place général André un cœur de quartier est fort
- Plusieurs membres du CdeQ sont prêts à constituer une commission pour y travailler.

Il est proposé de travailler sur trois sujets :

- Aménagement de la place Général André,
- Pédibus,
- Animations.

Rappel : le samedi 15 octobre Rencontre annuelle des conseils de quartier et des conseils citoyens de 9 h à 12 H 30

9 heures accueil par le Maire de Lyon puis table ronde : L'engagement a/à 20 ans

Puis quatre ateliers :

- 1° Lyon ville climatiquement neutre en 2030.
- 2° Ma ville au quotidien.
- 3° La participation citoyenne.
- 4° Le lien social.

Puis buffet et gâteau d'anniversaire de 12 h 30 à 13 h 30.

Pour vous inscrire :

[https://inscriptions.lyon.fr/InscriptionSimple/jsp/site/Portal.jsp?page=appointment&view=getAppointmentFormFirstStep&id\\_form=1116](https://inscriptions.lyon.fr/InscriptionSimple/jsp/site/Portal.jsp?page=appointment&view=getAppointmentFormFirstStep&id_form=1116)